



FEDERATION  
BANCAIRE  
FRANCAISE

Paris, le 29 juin 2012

**La FBF est partenaire de France active dans 10 régions,  
afin d'appuyer les demandeurs d'emploi créateurs d'entreprises**

La Fédération Bancaire Française (FBF) et France Active ont conclu un partenariat en 2010 afin de valoriser le microcrédit professionnel et accompagner le développement de l'économie sociale et solidaire.

Dans ce cadre, des conventions sont déclinées dans 10 régions en France <sup>1</sup>, la dernière en date a été signée en Provence-Alpes-Côte d'Azur entre le Comité des banques et ESIA, fonds territorial de France Active, le 29 juin 2012. Des accords sont aussi en place en Bretagne, dans les Yvelines, dans le Nord, le Pas de Calais, en Bourgogne, en Franche-Comté, en Languedoc-Roussillon en Ile de France, dans les Pays de la Loire, dans le Centre et en Auvergne.

Le partenariat vise notamment à favoriser l'accès au crédit bancaire des créateurs/repreneurs d'entreprises. Dans chaque région, il facilite le rapprochement des établissements bancaires et des structures de France Active : un réseau de compétences locales est ainsi mis en œuvre pour accompagner des demandeurs d'emploi dans le développement de leurs projets, en assurer le financement et favoriser leur viabilité et leur réussite.

En 2011, près de 140 millions d'euros de financements ont été mobilisés par les banques en faveur de plus de 6 000 projets accompagnés par les fonds territoriaux de France Active.

[www.fbf.fr](http://www.fbf.fr) - [www.lesclesdelabanque.com](http://www.lesclesdelabanque.com)

---

<sup>1</sup> Ces 10 régions totalisent plus de 149 000 créations de janvier à mai 2012 (source : APCE – à fin mai 2012)